LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de Préparation : 2017/11/15
Numéro de FDS : SAPW 3 IN 1 White Primer 454g_FR

SAPW APPRÊT BLANC 3 EN 1, aérosol

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: SAPW APPRÊT BLANC 3 EN 1, aérosol
Description de Produit: Apprêt blanc, Produits de finition automobile, Enduit d'aérosol 454 g / 16 oz
Utilisation Générale: Enduit d'aérosol, Utilisation des Véhicules à Moteur Seulement
Nombre Courant/Code de Produit: SAPW / 24028
Famille Chimique: Organic Coating / Enduit organique
Formule Moléculaire: Mixture / Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur
Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)
CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire, Catégorie 2
Irritation cutanée, Catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 (des effets narcotiques)
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées, Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2

Dangers physiques:

Aérosols inflammables, Catégorie 1
Gaz sous pression
Asphyxiants simples, Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
Acétone, Toluène, Dioxyde de titane, 4-Méthylpentan-2-one, Acétate de n-butyle et Alcool isopropylique


Flamme


Cylindre de gaz


Marque d'exclamation


Risque pour la santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H361: Susceptible de nuire au fœtus.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H600: Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251: Un récipient sous pression: Ne pas percer ni jeter au feu, même après usage.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P302+P352: CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec beaucoup du savon et d'eau.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

Entreposage:

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Aérosol extrêmement inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée). L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions du système nerveux. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître. Susceptible de provoquer le cancer. La vapeur réduit la disponibilité de l'oxygène pour respirer.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. 'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Acétone	34 - 37	67-64-1
Propane	14.5 - 16.5	74-98-6
Toluène	10.5 - 12	108-88-3
Talc	10 - 11	14807-96-6
Isobutane	6.5 - 7.5	75-28-5
Dioxyde de titane	5 - 6	13463-67-7
4-Méthylpentan-2-one	3 - 4	108-10-1
Acétate de n-butyle	3 - 4	123-86-4
Bis(orthophosphate) de trizinc	1.2 - 1.8	7779-90-0
Alcool isopropylique	0.8 - 1.6	67-63-0

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Des concentrations élevées de vapeur peuvent remplacer l'oxygène dans espaces clos et causer l'asphyxie.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Aérosol extrêmement inflammable. Peut spontanément former des mélanges détonants au point d'éclair ou au-delà. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C).

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du

chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables.

Manipulation: Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

Entreposage: Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
Nom chimique			**ppm**	**mg/m³**
Acétone	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	500	1188
		LECT	750	1782
	REL du NIOSH	**TWA**	250	590
Propane	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	1000	1800
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	1000	--
	REL du NIOSH	**TWA**	1000	1800
Toluène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	--
		LECT	300	--
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	75
	REL du NIOSH	**TWA**	100	375
		LECT	150	560
Talc	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	-- [1]	2 [1]
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [1]	2 [1]
	REL du NIOSH	**TWA**	-- [1]	2 [1]
Isobutane	**CMA de l'ACGIH**	**TWA**	1000	--
	REL du NIOSH	**TWA**	800	1900
Dioxyde de titane	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	-- [2]	15 [2]
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [2]	10 [2]
4-Méthylpentan-2-one	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	100	410
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	82
		LECT	75	307

	REL du NIOSH	**TWA**	50	205
		LECT	75	300
Acétate de n-butyle	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	150	710
		LECT	200	950
	REL du NIOSH	**TWA**	150	710
		LECT	200	950
Bis(orthophosphate) de trizinc	**États-Unis OEL**	**-**	[3]	[3]
Alcool isopropylique	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	400	980
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	200	491
		LECT	400	984
	REL du NIOSH	**TWA**	400	980
		LECT	500	1225

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:
1. Dust - respirable fraction.
2. Poussière - fraction totale.
3. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. If user operations generate dust during sanding of this product, use ventilation to keep exposure to airborne dust below the above exposure limits.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement, muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante.

Tenue de Protection: Sans objet pour les contenants aèrosols.

Pratiques d'Hygiûne au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique **:** Liquide, sans propulseurs d'aérosol

Odeur **:** Cétone

Seuil Olfactif **:** Aucunes données disponibles.

Apparence **:** Aérosol

Couleur **:** Blanc

pH **:** Sans objet

% Composés Volatils **:** 77 à 78 % masse/masse

Point D'Inflammabilité et Méthode : -18°C Setaflash Tasse Fermée, acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Limites d'Inflammabilité : 1.0 à 12.8

Notes: Basé sur des données pour le acétone.

Température D'Autoignition : 480°C

Notes: Basé sur des données pour l'acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Pression de la Vapeur : 50 - 60 psig à 20°C

Densité de Vapeur : > 1 (l'air = 1)

Point d'Ébullition : 56°C, acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Point de Congélation : Aucunes données disponibles.

Solubilité dans l'Eau : Partiel

Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1) : > 1

Densité : 1.01±0.01g/ml à 20°C

Notes: Une estimation de la densité du concentré aérosol.

Viscosité : > 100 cps à 20°C

Contenu de COV : 41.5 - 42.5% p/p (< 360 g/l), sauf exemptions

Propriétés Oxydantes : Aucun

Commentaires: Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} orale mg/kg(rat)	DL_{50} cutanée mg/kg(lapin)	CL_{50} par inhalation mg/l
Acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	>15,700	50.1(rat;8h) 44.0(souris;4h)
Propane	Sans objet	Sans objet	>20,000 ppm (rat,4h)
Toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
Talc	N'est pas classé.	N'est pas classé.	N'est pas classé.
Isobutane	Sans objet	Sans objet	142.5 ppm (rat,4h)
Dioxyde de titane	> 10,000	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
4-Méthylpentan-2-one	2080 4570 4600	> 8000	8.2 à 16.4(rat;4h) 20.5(souris;2h)
Acétate de n-butyle	13,100(rat) 11,000(rat)	>14,400	>45.0(rat;4h)
Bis(orthophosphate) de trizinc	> 5000	Aucunes données disponibles.	>5.41(rat;4h)
Alcool isopropylique	4710-5840 4475(souris) 5030(lapin)	12,870	51.0(rat;8h) 72.6(rat;4h)

Toxicité cutanée aiguë DL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL_{50}: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Toluène. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: Acétone and 4-Méthylpentan-2-one. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines

poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).
Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)
Propane	--	--	--	--
Toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
Talc	--	3	--	A4 (ACGIH)
Isobutane	--	--	--	--
Dioxyde de titane	--	2B	--	A4 (ACGIH)
4-Méthylpentan-2-one	--	2B	--	A3 (ACGIH)
Acétate de n-butyle	--	--	--	--
Bis(orthophosphate) de trizinc	--	--	--	--
Alcool isopropylique	--	3	--	--

Remarques: Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2). Le CIRC classe Dioxyde de titane et 4-Méthylpentan-2-one dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le dioxyde de titane: s'applique seulement aux poussières respirables. Ce produit peut être poncé au cours des conditions normales d'utilisation et il pourrait y avoir risque d'exposition de poussières respirables durant ces opérations de ponçage.

Toxicité pour la reproduction: Contient: Toluène Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Susceptible de nuire au fœtus .

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Contient: Acétone, Toluène, Acétate de n-butyle et Alcool isopropylique. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: Toluène. Le mélange est classifié

comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm2/s à 40 °C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : Aérosols, Inflammable

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Numéro UN/NA : 1950

Groupe d'Emballage : N/AP

Autres Informations sur l'Expédition:
Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : Aérosols

Numéro UN/NA : 1950

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/AP

Polluant Marin : Aucun

Étiquette : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : Aérosols, Inflammable

Numéro UN/NA : 1950

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/AP

Note TMD:
Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Cancérogénicité., Irritation oculaire., Effets narcotiques, Toxicité pour la reproduction., Irritation cutanée., Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Aérosols inflammables, Gaz sous pression

Risque d'Incendie : Oui
Dégagement soudain de pression : Oui
Risque Réactif : Non
Toxicité aiguë de Produit : Oui
Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	10.5 - 12	108-88-3
4-Méthylpentan-2-one	3 - 4	108-10-1
Alcool isopropylique	0.8 - 1.6	67-63-0

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids%	QR
Acétone	34 - 37	5,000
Toluène	10.5 - 12	1,000
4-Méthylpentan-2-one	3 - 4	5,000
Acétate de n-butyle	3 - 4	5,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	10.5 - 12	108-88-3
4-Méthylpentan-2-one	3 - 4	108-10-1

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids%	Répertorié
Toluène	10.5 - 12	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme
Dioxyde de titane	5 - 6	Cancer
4-Méthylpentan-2-one	3 - 4	• Cancer • Toxicité sur le développement

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
Toluène	108-88-3	1A, 5 (COV)
4-Méthylpentan-2-one	108-10-1	1A, 5 (COV)
Alcool isopropylique	67-63-0	1A, 5 (COV)
Acétate de n-butyle	123-86-4	5 (COV)
Propane	74-98-6	5 (COV)
Butane (tous les isomères)	75-28-5	5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** R&D Chemist / Chemiste de R&D

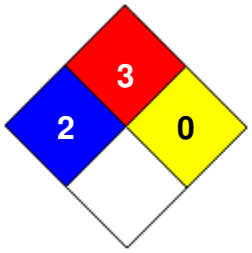
Préparé Par: Regulatory Compliance / Conformité réglementaire **Date de Préparation:** 2017/11/15

Pour Information Contacter: 905-670-5411

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		B

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Aérosol de niveau 2

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:
N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.